

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 31 (1923)
Heft: 2

Artikel: La problème de la belle inconnue de Davel
Autor: Adamina, Jaq.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

LE PROBLÈME DE LA BELLE INCONNUE DE DAVEL

(Suite et fin. — Voir N^o de janvier 1923.)

Le pasteur Merlat, qui est loin de juger favorablement les « inspirés », écrit : « Après quelques mois de prédications et de prédictions, le bruit de la chose s'étant répandu et le Magistrat en ayant ouï parler, cette fille fut prise par son ordre et on examina l'affaire devant lui. Tout ce que l'on avait dit jusqu'alors fut amplement vérifié ; la fille tremblotta et devint assoupie plusieurs et diverses fois en présence de M^{rs} les Examineurs ; ils l'ouïrent prêcher, ils s'en étonnèrent. On y appela des Curés et des Evêques, on en informa même un Cardinal, qui crut que quelques ministres de notre Religion avaient instruit cette fille en particulier et à dissimuler et à parler. Mais les suites et les fréquentes tentatives ayant persuadé le contraire, on se réduisit à mettre la fille en prison, afin que nul ne pût plus savoir ce qu'elle faisait et je n'ai pas appris qu'on l'en ait tirée, jusques à cette heure (janvier 1689).

» Quelques mois se passèrent depuis l'emprisonnement de cette fille, sans que l'on parlât des Inspirateurs et les ven-

danges, auxquelles plusieurs avaient rapporté la prédiction touchant la délivrance de ceux de notre Religion en France passées aussi, cela sembla rendre la Prophétesse suspecte, et à peine en parla-t-on pendant deux ou trois mois !

» Mais environ la fin d'octobre ou le commencement de novembre de l'année marquée [1688], plusieurs nouveaux Inspirés parurent, la plupart enfants de sept à huit ans ; excepté un seul qui n'avait qu'onze mois et était au berceau, mais celui-ci se contentait de chanter des Psaumes et je n'a pas appris qu'il ait prêché. Le nombre s'en accrut insensiblement et joignit même aux enfants des gens de tous âges et de tous sexes, depuis sept ou huit ans jusqu'à soixante, à ce que l'on m'a assuré. Aujourd'hui on les compte par centaines et on dit même qu'ils ont passé le Rhône et sauté du Dauphiné jusques dans le Vivarets.

» La matière de leurs prédications et leur manière se rapportent à celles de la Bergère. Ils exhortent à la repentance, ils condamnent la Messe et ils commandent de n'y plus aller, ils reçoivent les abjurations de ceux de notre Religion qui se repentent, ils leur font de vives remontrances afin qu'ils n'y retournent plus, ils dictent de véhémentes prières pour en demander à Dieu la grâce, etc.

» Outre ces choses qu'ils ont communes avec la Bergère, il y en a plusieurs qui sont propres à ces derniers venus tant générales que particulières. Les générales sont que la délivrance, qui devait arriver au mois de septembre dernier, a été différée à cause qu'on ne s'est pas amendé ; et qu'elle arrivera ou le vingt-cinquième décembre ou le premier jour de l'an 1689, si l'on se repent bien de ses péchés (cette prédiction est datée de l'onzième novembre 1688, c'est-à-dire un mois et demi ou à peu près, avant son échute). Que Basle lâchera le pié et trahira Genève. Que les Réformés seront chassés de la Ville (sans dire quelle) par un massacre.

Qu'enfin le Roy de France se convertira à notre Religion. Qu'il assemblera un Concile à Genève pour en régler les affaires. Qu'on composera un corps d'Eglise où il ne sera plus parlé ni de Papistes, ni de Calvinistes, ni de Luthériens. Que la moitié du monde périra et encore la moitié de l'autre moitié, et que ce quart restant, jouira d'un bonheur inconcevable¹. C'est tout le général que j'ai appris jusques à aujourd'huy.

» Les choses particulières sont en assez grand nombre et ma mémoire ne saurait me les suggérer toutes. Voici celles que j'ai retenues et qui servent à mon but. Quand les Inspirés ont prononcé leur rolet et qu'il est temps qu'ils se réveillent, les uns se réveillent d'eux-mêmes, en prononçant ces paroles : *Réveille-moi bras de l'Eternel*. Les autres prient les assistans de les réveiller, ce qu'ils font en les levant haut tout droits et les élevant au-dessus de la terre, puis après les laissant choir du coup ; c'est là la manière perpétuelle de les réveiller, au moins jusques ici, à ce que l'on m'a dit.

» Un jour l'un des Inspirés parlant en présence du Prêtre de Bourdeaux en Dauphiné, le Prêtre le conjura de se taire s'il n'était pas de Dieu. L'Inspiré répondit que *l'Esprit de Dieu ne se taisait point pour un méchant homme comme lui*. Un autre jour le même inspiré prêchant environ le minuit dans une Assemblée, il disait aux gens qui y étaient : Mes Frères, nous avons bien embarrassé ce pauvre Prêtre de Bourdeaux. Il est à se promener dans sa chambre ne pouvant dormir et bien étonné de ce qu'il a vu et ouï ; il médite comment il pourra vous faire du mal. »

« Deux Inspirés s'étant trouvés dans un même lieu, en même temps, l'un d'eux commença à parler et l'autre l'in-

¹ Il y a là une réminiscence évidente de Ezéchiel, v. 1-4.

terrompit, sur quoi le premier s'étant un peu ému, et ayant dit qu'on ne devait pas l'interrompre en parlant en même temps que lui, l'autre incontinent lui en demanda pardon et se tut.

» Un autre ayant un jour dit beaucoup de mal de la Messe et l'ayant noircie au dernier degré en présence des Réformés pénitens, était ensuite interrogé un autre jour par un Prêtre papiste sur son [ce] sujet, il dit simplement qu'il *n'y voyait goutte*.

« Une fille étant dans une Assemblée nombreuse, l'Inspiré qui y prêchait, l'accusa devant tous de paillardise et comme elle niait le péché, il le lui soutint et la contraignit de l'avouer. Comme on demanda ensuite à l'accusée s'il y avait longtemps qu'elle avait commis ce péché ; sur ce qu'elle répondit qu'il y avait trois mois, l'Esprit lui dit qu'elle n'avait menti que de trois jours.

» Une autrefois un Inspiré se plaignant que plusieurs de ses auditeurs étaient absens et en ayant nommé quelques-uns ; enfin il en nomma un comme absent qui était présent en effet, et qui s'était seulement retiré de sa place ordinaire pour s'aller chauffer, de sorte que lui-même s'entendant nommer, dit tout haut : « Je suis ici. » C'est lui-même qui a fait ce récit de vive voix, s'étant depuis peu retiré à Lausanne, sur l'avis que lui a donné un de ces Esprits, que le Prêtre de Bourdeaux devait le faire persécuter.

» Un Blasphémateur ayant été sévèrement censuré par un des Inspirés, témoigna sa repentance, mais l'Inspiré lui soutint qu'il n'était point véritablement repentant et lui dit qu'il périrait s'il ne se repentait mieux, ce qui mit le Pénitent dans une grande consternation et causa en lui un changement tout extraordinaire.

» Un autre Inspiré convainquit publiquement un de ses Auditeurs d'avoir trahi et fait prendre Prisonnier un des

Prêcheurs qui faisaient cy-devant des Assemblées, l'accusé avoua son crime que tout le monde ignorait et en témoigna une grande repentance.

» Ces Inspirés ont dit plusieurs fois que Dieu daignait parler par eux, quoi qu'ils ne fussent que des enfans et de simples créatures et qu'il accomplissait sa louange par la bouche des petits enfans ¹. Ils citent aussi, dit-on, le passage de Joël : « Vos fils et vos filles prophétiseront, etc. ². » Quelquefois ils exhortent à souffrir tout pour la Religion. D'autres fois, ils commandent de fermer bien les portes de peur qu'on ne surprenne les assemblées. Et en d'autres rencontres, ils avertissent qu'on les cherche et leur ordonnent de se retirer. Plusieurs fois ils les ont laissé surprendre sans les avertir et il en a été pris et pendu quelques-uns.

» Il y en eut un un jour qui crut devoir nommer tous les Gens de bien de son assemblée, et après un certain nombre s'étant arrêté, il dit qu'il ne voulait les nommer tous, de peur que ceux qui ne seraient pas nommés ne s'affligeassent.

» Un autre ayant parlé des tremblements de Terre arrivés à Naples et ayant dit que les dames de Naples avaient inutilement tâché d'arrêter la colère de Dieu par leurs Processions idolâtres, il ajouta qu'un Jésuite l'avait apaisée en prêchant la vérité.

» Il y en eut un autre qui dit qu'il fallait s'amender sincèrement et se donner bien garde de *faire barbe de filasse à Dieu*.

» Un autre dit que si les Papistes menaçaient les Réformés pour les empêcher de s'assembler, les Réformés devaient leur répondre : *Si nos fèves sont cuites, les vôtres trempent*.

» Un autre enfin opposant Jésus-Christ au Diable et dépeignant leur différent état, dit que Jésus-Christ avait au Ciel

¹ Allusion à Psaume VIII, 3.

² Joël II, 28, 29.

une belle robe blanche comme neige, mais que le Diable, en Enfer, en avait une plus noire que la poix, etc. »

Pour permettre aux lecteurs de se faire eux-mêmes leur religion sur ces Inspirés, qu'on me permette d'ajouter à ces témoignages celui de de Brueys de Montpellier, tel qu'il est résumé dans *Le Théâtre sacré des Cévennes*. Brueys était catholique.

« On aurait de la peine à croire ce que j'ai fait dessein de raconter si les choses que j'ai à dire ne s'étaient fraîchement passées à la vue de toute la France et si les Exécutions militaires, les Prisons et les Châtiments auxquels on fut obligé d'avoir recours pour arrêter la contagion de ce mal n'avaient fait assez d'éclat pour en informer toute l'Europe. — Ce sont des Faits prouvés et rendus authentiques par divers Arrêts du Parlement de Grenoble, par des Ordonnances des Intendants, par des Actes judiciaires, par des Procès verbaux et par d'autres Pièces justificatives, afin que personne ne puisse douter de la vérité de ces mêmes Faits.

» Il est constant que depuis le mois de juin de l'année 1688, jusqu'à la fin de février de l'année suivante, il s'éleva dans le Dauphiné et ensuite dans le Vivarez cinq ou six cents Religionnaires de l'un et de l'autre sexe, qui se vantaient d'être Prophètes et inspirés du S. Esprit. La Secte des Inspirés devint bientôt nombreuse. Les vallées en fourmillèrent et les montagnes en furent couvertes. Ce Fanatisme fut répandu à grands flots avec tant de rapidité que la flamme d'un embrasement poussée par le vent ne passe pas plus vite de maison en maison, que cette fureur vola de Paroisse en Paroisse. Il y avait une infinité de petits Prophètes. Il y en avait des milliers.

» Les Prophètes disaient que leurs chutes avaient quelque chose de merveilleux et de divin et qu'elles commençaient par des frissons et des faiblesses comme de fébricitans, qui

leur faisaient étendre les bras et les jambes et bailler plusieurs fois avant que de tomber. Ils battaient des mains, se jetaient par terre à la renverse ; ils fermaient les yeux, leur estomac s'enflait. Ils demeuraient assoupis en cet état pendant quelques moments et ils dégoisaient ensuite en se réveillant en sursaut tout ce qui leur venait en la bouche. Ils disaient qu'ils voyaient les Cieux ouverts, les Anges, le Paradis et l'Enfer.

» Ceux qui étaient disposés à recevoir le Don (l'Esprit) de Prophétie ne tombaient pas seulement dans les Assemblées, quand on criait : Miséricorde ! mais à la Campagne et dans leurs Maisons. Ces pauvres Insensés croyaient être effectivement inspirés du S. Esprit et prophétisaient sans dessein et sans malice. Les moindres Assemblées étaient de quatre ou cinq cents, il y en a eu quelques-unes de trois ou quatre mille personnes. »

Voici la description d'une Assemblée : « Après que le *Prophète* s'était agité quelque temps, il commençait à prêcher et à prophétiser. Il récitait à haute voix la prière que les Protestans avaient accoutumé de dire au commencement de leurs Prêches ; après quoi, il entonnait de toute sa force quelque Psaume de Marot ou de Bèze. Mes Frères, disait le Prophète, amendez-vous ; faites pénitence ; la fin du Monde approche. Repentez-vous du grand péché que vous avez commis d'aller à la Messe. C'est le S. Esprit qui parle par ma bouche. Ils faisaient de grands cris de Miséricorde ; toutes les collines et les Echos du voisinage retentissaient du cri de Miséricorde ! d'imprécations contre les Prêtres, contre l'Eglise, le Pape, contre l'Empire Antichrétien, de blasphèmes contre la Messe, d'exhortations à se repentir d'avoir abdiqué leur Religion, de prédictions de la chute prochaine du Papisme et de la délivrance de la prétendue Réforme. Tout ce qu'ils disaient en ces momens était écouté et reçu avec respect et vénération.

» Des Personnes de bon sens, des Catholiques mêmes, ne savaient que s'imaginer, d'ouïr réciter plusieurs textes de l'Ecriture sainte à de jeunes garçons et à de jeunes filles de la lie du Peuple qui ne savaient pas seulement lire. Mais deux sortes de gens étaient terriblement contraires à la propagation de l'Esprit de Prophétie, les Juges qui faisaient emprisonner ses sectateurs et les gens de guerre qui avaient ordre de courir sur leurs Assemblées.

» Le Capitaine Tirbon donna avec dix hommes de sa Compagnie sur une des Assemblées. On en tua trois, mais il fut assommé à coups de pierres avec neuf de ses soldats. Folville, Colonel du Régiment de Flandres, qui était sur les lieux avec quatre Compagnies seulement, fit aussi de son mieux. Il est vrai que cette saignée ne fit qu'irriter le mal ; et pour une tête qu'il faisait couper à cette Hyde, il en voyait aussitôt renaître vingt autres sans qu'il le pût empêcher. Dans une Assemblée sur la Montagne de Cheilaret, il y eut environ trois cents personnes tuées sur la place. On en tua une centaine sur le Coteau de Besset et on fit quelques pareilles exécutions ailleurs.

» Tandis que M. de Folville dissipait les Attroupements par des Exécutions militaires, M. de Basville jugeait sans cesse les Prisonniers qu'on lui amenait de tous côtés, punissait, faisait châtier les coupables. M. l'Intendant Boucher envoyait aussi les Inspirés prophétiser dans les prisons de Grenoble et les Juges faisaient arrêter ceux qui étaient assez fous pour se laisser prendre.

» Mais ces gens n'entendaient point raison ; ils se moquaient des poursuites des Juges et des Curés, ne répondant à leurs exhortations que par des huées. Et ils avaient une constance ou plutôt une opiniâtreté enragée à soutenir dans les supplices leurs sacrilèges extravagans. »

Cette fermentation des esprits, au milieu de populations incultes et privées de leurs guides spirituels, la répression cruelle dont elle était l'objet, devaient aboutir, mais en juillet 1702 seulement, à une explosion, au meurtre du curé de Pont-de-Mauvet, le cruel Du Chaila, point de départ de la guerre des Camisards. Un des Inspirés avait dit : « Dieu me commande de prendre les armes, de délivrer mes frères captifs et d'exterminer le prêtre de Moloch. »

Le lecteur curieux trouvera sur ce sujet dans les *Causeries du Lundi de Sainte-Bewve*, volume 13, plus accessibles que les ouvrages cités plus haut, deux pages intéressantes.

Le phénomène des Inspirés des Cévennes eut, comme l'a dit de Charrière, « un retentissement immense. L'Europe protestante en fut profondément émue. » A Londres, en Hollande, partout où se trouvaient des réfugiés, on se passionna à ce sujet. Les uns, comme les Cévenols eux-mêmes, y voyaient une intervention miraculeuse de Dieu en faveur de ces populations si malheureuses. Les autres n'y reconnaissaient qu'une explosion de fanatisme. D'autres un phénomène physiologique. Quelques-uns une action de la puissance des ténèbres.

A Lausanne, le pasteur Merlat, dans un sermon prononcé le vendredi 11^{me} janvier et le dimanche 13^{me} en 1689, disait : « Nous apprenons, avec une sensible douleur que, depuis quelques mois, presque toute cette Eglise se laisse surprendre et comme enchanter, par la vaine créance d'une inspiration divine, dans quelques misérables restes d'Apostats de notre Religion, qui sont dans cette Province de la France, qu'on appelle le Dauphiné. Tous en parlent avec admiration. La plupart crient miracle, miracle. Des personnes sensées mêmes et éclairées partout ailleurs, se laissent ici aveugler. Elles se persuadent que notre Religion tirera

de ceci un notable avantage contre la Romaine et que sa divinité sera, par ce moyen, mise en son plein jour. Le vulgaire, comment se défendra-t-il de cette erreur, puisque ses Chefs et ses Docteurs s'y abandonnent. Aussi nous a-t-on rapporté qu'il y courait à bride abattue ; et quelqu'un nous a dit en propres termes : que de mille Personnes, il n'y en avait pas une qui fût d'un sentiment contraire. » Cent cinquante Esprits, à ce que l'on dit, se sont manifestés dans peu de semaines parmi les Paysans du Dauphiné. Ces bonnes gens en sont ravis. Peu s'en faut qu'ils ne croient que tous les habitants du Ciel sont sur le point de les visiter et d'honorer leurs fortunées solitudes de leur présence. Mais, qui pis est, leur prévention s'épend jusques à Lausanne et y trouve des sujets susceptibles. » (P. 3 - 5). Le pasteur Merlat crut donc devoir lutter contre cet emballement par un sermon sur cette parole de Saint-Jean, 1^{re} épître, IV, 1. « Bien-aimés, ne croyez pas à toute sorte d'Esprit, mais éprouvez les Esprits pour savoir s'ils sont de Dieu. » Merlat dit des choses très sensées sur la vraie et la fausse inspiration et sur les moyens d'en faire la distinction. Mais des préventions excessives et l'opinion déplorable qu'il a des Cévenols, s'ajoutent à son défaut de psychologie pour fausser son appréciation. Clérical de nature, que des femmes, des enfants puissent être des organes de l'Esprit de Dieu, cela le heurte visiblement. Dieu parle par les ministres. Et puis ces huguenots du Dauphiné sont coupables. Ils auraient dû émigrer. Ils se sont obstinés à rester dans leur pays sauvage, puis, sous la persécution, ils ont apostasié en masse. « Les femmes ne doivent pas exercer le Saint Ministère. Les enfans n'y ont jamais été employés, quelque nécessité extraordinaire qu'il y ait eu dans l'Eglise... Et tout cela se voit pourtant dans ces prétendus inspirés : la multitude [des inspirés] inutile, les sexes incapables de parler

dans l'Eglise, les âges inhabiles au S. Ministère, l'Inspiration prétendue sans aucun usage et sans aucune nécessité. Et qu'on ne me dise pas ici que la nécessité est manifeste, puisque les Pasteurs ordinaires manquent et que les Assemblées nombreuses marquent l'abondante moisson. Car je dis tout au contraire que puisque les Pasteurs ordinaires manquent, la moisson est absolument perdue et Dieu n'a plus d'Enfant parmi ces misérables. Il a trié tout son grain, et ce qui reste n'est plus que de la paille, qu'il veut jeter au feu. Les Démon, exécuteurs de sa colère, les lient en faisceaux pour les brûler. Il inspirerait les Pasteurs mêmes et non pas ces apostats, deux fois morts et deux fois déracinés¹, s'il voulait encore convertir quelqu'un d'entre eux. C'est là sa voie ordinaire et sage. Il est aussi puissant pour toucher l'Esprit des Ministres que pour Inspirer, sans absolue nécessité, tant d'Idiots Apostats. Ainsi, je conclus que la peur ou la retenue des Ministres [d'aller prêcher aux Cévenols], marque la colère de Dieu sur les Inspirés prétendus, bien loin de reconnaître que leur prétendue Inspiration soit un supplément au défaut du Ministère ordinaire. » (P. 74 - 75.)

Merlat ne voit là-dedans que « ce que quelques vapeurs de Matrice peuvent faire en des Filles et en des Femmes ; et ce que des Fièvres chaudes produisent en des hommes » (p. 62), ou bien l'effet de la colère de Dieu abandonnant ces méchants Cévenols à la puissance des Démon afin d'amener leur extermination totale.

La Belle Inconnue de Davel peut-elle être confondue avec ces Inspirées des Cévennes. A la rigueur il y a à peu près coïncidence de temps. L'an 1688 vit la manifestation extatique de la première d'entre elles ; et c'est dès le mois de juin que les faits d'extase devinrent épidémiques chez plu-

¹ Allusion à Jude, v. 13.

sieurs jeunes filles. Merlat parle de 150. On pourrait donc supposer qu'une de ces jeunes filles soit venue entre juin et les vendanges de 1688 au Pays de Vaud et soit arrivée à Cully. Elle aurait dû frapper alors par son air étranger et son patois cévenol, car ces Inspirées ne parlaient français que dans l'extase. Or Davel ne fait mention d'aucune de ces circonstances quand il parle de l'Inconnue.

De plus, ces Inspirées tombaient en extase avec certaines manifestations très caractéristiques et Davel n'y fait aucune allusion. Ce n'est pas dans un état d'extase que la jeune fille annonce la mort de Davel dans les trois jours. Elle donne des directions au jeune homme sans aucune inspiration sur la manière dont il doit se comporter pendant les trois jours. C'est dans un état tout naturel qu'elle attend, avec M^{me} Davel, l'issue de la troisième journée. C'est dans cet état qu'elle déclare que Davel n'étant pas mort est réservé pour quelque grande œuvre.

Si elle gagne la confiance de Davel, ce n'est point par un état d'extase, des prédictions faites dans le sommeil magnétique, c'est en lui parlant de quelques faits arrivés au jeune homme à Interlaken et qu'il croyait connus de lui seul.

Les procédés de divination auxquels elle recourt n'ont rien de commun avec ce qui se passait dans les Cévennes. On n'y faisait ni chiromancie, ni délayage d'un œuf dans de l'eau. Et on se souvient que les Inspirées, tirées très difficilement de leur sommeil extatique, ne se souvenaient plus du tout de ce qu'elles avaient dit et prédit dans l'extase, tandis que la jeune fille venue à Cully agit avec une intention suivie sur le seul Davel. Elle veut l'amener à un certain état d'âme. Enfin, et c'est un trait caractéristique, les Inspirées des Cévennes avaient au cœur la haine du papisme dont elles annonçaient la ruine prochaine, tandis que Davel fut si peu influencé dans cette direction qu'il entra plus tard,

sans scrupule, au service de Louis XIV, persécuteur des protestants.

On comprendrait encore que l'on vit dans la Belle Inconnue quelque réfugiée au Pays de Vaul déjà d'avant 1688, familiarisée avec la langue, les usages domestiques, les conditions politiques du pays, mais il ne me semble pas possible d'y voir une extatique cévenole. La maturité de son développement religieux, ses hautes vues morales, la distinction de son attitude, parleraient alors pour une réfugiée de bonne condition. Mais pourquoi dénier, sans preuves sérieuses, au Pays de Vaud d'avoir vu surgir de son sein une jeune fille digne et capable d'inspirer un jeune homme à l'âme déjà pieuse et haute comme l'était Davel. Ses procédés nous surprennent très justement, mais de grandes pensées peuvent s'allier à des imperfections religieuses et à quelque superstition.

Elle existait peut-être déjà alors la coutume encore pratiquée que des jeunes filles de la campagne et de la montagne vaudoise vinssent, les regains faits, aider aux vendanges.

Pour le moment, et sauf plus ample informé, j'en resterais encore volontiers à la supposition que j'exprimais en 1897 (voir *Le Major Davel*, p. 14) : « Serait-il donc absolument impossible qu'il se soit trouvé dans ce Pays de Vaud, où les femmes ont en général des pensées plus élevées que les hommes, et dans ces temps d'exaltation du sentiment religieux au sein du protestantisme, une âme de femme qui ait nourri de grandes pensées ? Pieuse, pure, — cela résulte de quelques mots que cette belle jeune fille adresse à Davel ; — arrivant par les aspirations ardentes d'une âme sainte à ces hauteurs où l'avenir se révèle à la foi ; mêlant à ses élévations des idées et des pratiques d'un temps encore plongé dans bien des superstitions, la belle

vigneronne aurait exercé sur le jeune Davel une influence décisive et allumé en lui la flamme d'un zèle durable pour Dieu et pour sa patrie. »

Jaq. ADAMINA.

N.-B. — Ainsi le problème demeure avec les données suivantes : Il s'agit d'une personne en chair et en os, parlant français, au courant de la tenue d'un ménage vaudois, connaissant les chances d'avancement au militaire d'un sujet de Berne, et de sentiments tels qu'elle gagna complètement la confiance de M. Davel et de son fils, très éloignés de ce qui sentait le sortilège.

LES RELATIONS DE PAYERNE AVEC LES CONFÉDÉRÉS

Payerne est la première ville vaudoise qui ait entretenu des relations suivies avec les Confédérés ou tels de leurs Alliés. Ces rapports furent sans doute modestes comme la cité payernoise elle-même et se bornèrent à des traités d'alliance ou de combourgeoisie avec ses voisins de Berne, Fribourg, Morat et Neuchâtel ; mais par ces traités, Payerne a pris une part, toute restreinte soit-elle, à la vie de l'ancienne Suisse ; aussi vaut-il la peine de s'y arrêter.

Le traité d'alliance de Berne et Payerne est daté de février 1343 (1344, style de l'Annonciation). L'avoyer Jean de Bubenbergh, les Conseillers et la Communauté de Berne d'une part, l'avoyer, le Conseil et la Communauté de Payerne, de l'autre, renouvellent à perpétuité le serment par lequel ils étaient jadis Confédérés et désirent l'être. Ce texte laisserait supposer une première alliance dont il ne reste aucune trace. Il semble qu'on ne doive y voir qu'une allusion à des rapports d'amitié, résultant peut-être d'une aide mili-